

Prévention de l'usure professionnelle

développer une offre de services en direction des entreprises du secteur des travaux publics

FICHE ACTION

5

Axe PST 3

Prévention primaire et culture de prévention
Agir en prévention primaire pour réduire l'usure professionnelle et la pénibilité

RÉFÉRENCE(S) AU(X) N° D'ACTION DU PST 3 : 1-8

DESCRIPTIF DE L'ACTION DANS LE PST 3

- Mener des expérimentations en région dans des entreprises caractérisées par une forte sinistralité et un taux de seniors élevé ;
- Outiller les entreprises pour l'analyse de leur situation et l'action sur les conditions de travail (aménagement de postes, organisation, etc.)

Éléments justifiant le choix de cette action en région

Problématique prégnante dans ce secteur d'activités ainsi que cela est démontré par les données issues de l'enquête SUMER, les résultats des Quinzaine MCP et les enquêtes régionales sur les inaptitudes.

Points d'appui / leviers repérés

Engagement de la Fédération Régionale des Travaux Publics sur cette question.
Travail partenarial engagé depuis 2014 sur le sujet.

Identification pilote(s) et partenaires

Pilotage : Direccte.

Partenaires : Carsat, FRTP, OPPBTP, SST, ARACT.

Objectifs donnés à l'action

- 1 - Contribuer à l'amélioration des connaissances en santé au travail notamment par la construction d'indicateurs de repérage précoce de l'usure professionnelle et capitalisation des données.
- 2 - Accompagner des entreprises volontaires dans une démarche de recherche-action pour la mise en œuvre d'actions et d'outils de prévention adéquats.
- 3 - Accompagner des entreprises sensibilisées à la problématique dans la conduite de leur politique de prévention de l'usure professionnelle.
- 4 - Développer des actions visant à améliorer la connaissance par les entreprises des acteurs en matière de santé au travail (Qui fait quoi ?) et de la problématique spécifique de l'usure professionnelle (Qu'est-ce que l'usure professionnelle ? Comment la prévenir ?).

Méthodologie de conduite de l'action

- 1 - Accompagnement d'entreprises volontaires par l'OPPBT, diffusion des résultats, essaimage.
- 2 - Animation d'un cluster d'entreprises volontaires par l'ARACT, expérimentation, capitalisation et diffusion (financement dans le cadre de l'EDEC en collaboration avec le Pôle 3E de la Direccte).
- 3 - Accompagnement d'entreprises par les services de santé au travail.
- 4 - Conception de documents d'information et diffusion.

Calendrier prévisionnel

Action déjà engagée dans le cadre des CPOM.

A poursuivre sur la durée du PRST 2016-2020.

Modalités d'évaluation / indicateurs

- Nombre d'entreprises et acteurs relais destinataires des documents d'information élaborés.
- Nombre d'entreprises ayant participé à l'une ou l'autre des actions d'accompagnement proposées.
- Indicateurs de repérage capitalisés.